

## HONORAIRES DE TRANSACTION

Ces honoraires\* comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Prix de vente		Sur les immeubles à usage d'habitation ou professionnels et sur les terrains à bâtir	HONORAIRES TTC*
De	À		
0 €	24 999 €		3 500 €
25 000 €	49 999 €		4 000 €
50 000 €	69 999 €		5 000 €
70 000 €	89 999 €		6 000 €
90 000 €	109 999 €		7 000 €
110 000 €	129 999 €		8 000 €
130 000 €	149 999 €		9 000 €
150 000 €	174 999 €		10 000 €
175 000 €	199 999 €		11 000 €
200 000 €	224 999 €		12 000 €
225 000 €	249 999 €		13 000 €
250 000 €	274 999 €		14 000 €
275 000 €	299 999 €		15 000 €
300 000 € et plus			5,00 %

\* Les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche. Dans le cadre de la formule Sérénité, les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits (voir conditions en agence).

### Avis de valeur :

Bilan complet et remise d'un rapport d'estimation

→ **200 € TTC**

### Transaction vente de fonds de commerce ou de locaux commerciaux :

→ **6 000 € TTC minimum. 12% TTC du prix de vente**

## HONORAIRES DE LOCATION GESTION

### LOCATION – MANDAT PRIMMO

(Locaux d'Habitation / Mixte Habitation professionnel loués nus ou meublés soumis à la loi du 06 juillet 1989 modifiée)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et négociation	Forfait de 50 € (Offert dans le cadre d'un mandat de gestion)	0 €
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	7,00%* plafonné à 8,07 €/m <sup>2</sup>	7,00%* plafonné à 8,07 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux location	2,50%* plafonné à 3,03 €/m <sup>2</sup>	2,50%* plafonné à 3,03 €/m <sup>2</sup>
<b>TOTAL (hors entremise et négociation)</b>	<b>9,50%* plafonné à 11,10 €/m<sup>2</sup></b>	<b>9,50%* plafonné à 11,10 €/m<sup>2</sup></b>
Bien inférieur ou égal à 40 m <sup>2</sup> de surface habitable	11,10 €/m <sup>2</sup> surface habitable	11,10 €/m <sup>2</sup> surface habitable

### HONORAIRES LOCATION : BAUX de DROIT COMMUN / CODE CIVIL

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	9,50%*	9,50%*

### HONORAIRES LOCATION : BAUX COMMERCIAUX – BAUX PROFESSIONNELS à la charge du locataire

Bail initial et Renouvellement	15% du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges	
Honoraires liés à toute modification du bail en cours d'exécution (avenant, à la charge du demandeur)	66% du montant facturé pour la Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	

### HONORAIRES LOCATION : Stationnement, Garage, Cave, etc.

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	144 €	144 €

### VACATION HORAIRE

Vacation Collaborateur	85 €
------------------------	------

\*du montant annuel des loyers hors charges

### GESTION LOCATIVE (à la charge du bailleur)

MANDAT SERENIMMO	Offre Serenimmo (Gestion Financière, Gestion Administrative et Fiscale, Gestion Technique)	7,20% (3,60% la première année) du quittancement (Loyer charges comprises)
	Option Optimmo (Offre de base, GLI, Dégradations immobilières, Protection juridique, Inoccupation)	+3,00% du quittancement (Loyer charges comprises)
MANDAT SERENIMMOPLUS	Option OtimmoPlus (OPTIMMO et Vacance locative)	+ 5,40% du quittancement (Loyer charges comprises)
	Immeuble complet en gestion	9,60% du quittancement (Loyer charges comprises)
Options OPTIMMO et OPTIMMOPLUS cumulables aux taux indiqués ci-dessus		
Aide à la déclaration des revenus fonciers	75 €	

## FRAIS ET HONORAIRES SPECIFIQUES

### PRESTATION DE SERVICE A LA DEMANDE DU BENEFICIAIRE

Etablissement d'un pré-état daté (sur devis validé à la demande et sous réserve de gérer la copropriété)	380 € TTC
--	-----------